



LE CAMPUS
By CCI Nièvre

FORMATION & ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DURÉE ET DATES

2 JOURS - 14 HEURES

FORMATION SUR
MESURE

> DATES A DÉTERMINER

...

ORGANISATION ET GESTION D'ENTREPRISE

COMPTABILISER LES OPÉRATIONS COURANTES

Contact Inscriptions

Catherine
Guyon

06.64.19.28.27
c.guyon@byccinievre.fr

TARIFS 2024

Sur mesure

NOUS CONSULTER

Le Campus by CCI Nièvre
74, Rue Faidherbe - 58000 NEVERS
E-mail : formation@byccinievre.fr
Site Internet : nievre.cci.fr



COMPTABILISER LES OPERATIONS COURANTES

PUBLIC

Au personnel administratif, aux assistants en comptabilité, aux revendeurs de logiciels comptables.

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite aucun prérequis particulier

OBJECTIFS

Approfondir les connaissances dans la comptabilisation des opérations courantes.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Le stagiaire sera en mesure de :

- Appliquer les règles de tenues des journaux comptables
- Vérifier et imputer les charges de personnel dans les journaux
- D'identifier et apporter les documents obligatoires des charges de personnel

MÉTHODES ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

La pédagogie de ce stage doit permettre à chacun de s'approprier ou se réapproprier le processus des opérations : alternance entre des apports méthodologiques sur la technique et les principes comptables et de nombreux exercices pratiques sur des applications concrètes d'entreprise. Un compte rendu sera remis en fin de session

ANIMATEUR

Cette formation est assurée par un spécialiste du domaine avec une expérience significative en entreprise et de pédagogie en formation. Nos formateurs sont sélectionnés et référencés selon un processus Qualité

SUIVI ET ÉVALUATION

Une attestation d'assiduité, une copie de la feuille d'émargement, un questionnaire de satisfaction ainsi qu'un questionnaire d'auto-évaluation pour mesurer l'atteinte des objectifs de la formation sont remis aux stagiaires en fin de journée.

PROGRAMME

Tenue des journaux achats et ventes

- achats - avoirs sur achats
- ventes - avoirs sur vente

Les charges de personnel

- les rémunérations
- les charges sociales
- les documents obligatoires

Tenue des journaux banque et caisse

- les règlements au comptant